

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - 9583 - 2021 B 02316 - 799 464 086 - VDGM

Certifié conforme
L'un des Gérants

SARL VDGM

7 rue du Trebuchet
La Ribotière
85170 LE POIRE SUR VIE

Etats Financiers

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignation de l'entreprise <u>SARL VDGM</u>										Néant ☐														
Adresse de l'entreprise <u>7 rue du Trebuchet 85170 LE POIRE SUR VIE</u>																								
Numéro SIRET* <table><tr><td>7</td><td>9</td><td>9</td><td>4</td><td>6</td><td>4</td><td>0</td><td>8</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>												7	9	9	4	6	4	0	8	6	0	0	1	3
7	9	9	4	6	4	0	8	6	0	0	1	3												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table><tr><td>12</td></tr></table>						12	Durée de l'exercice précédent* <table><tr><td>12</td></tr></table>						12											
12																								
12																								
										Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>														
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net										
										1		2		3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{ Fonds commercial* Autres*		010		012																	
					014		016																	
	Immobilisations corporelles*				028	41 200	030	4 554			36 645													
	Immobilisations financières* (1)				040	936 616	042				936 616													
	Total I (5)				044	977 816	048	4 554			973 261													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052																
		Marchandises *				060		062																
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066																	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*				068	15 254	070			15 254													
		{ Autres* (3)				072	20 727	074			20 727													
	Valeurs mobilières de placement				080		082																	
	Disponibilités				084	24 334	086				24 334													
	Charges constatées d'avance *				092		094																	
	Total II				096	60 316	098				60 316													
	Total général (I + II)				110	1 038 132	112	4 554			1 033 577													
PASSIF										Exercice N NET		1												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120						100 000													
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126						8 913													
	Réserves réglementées*				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131						504 118													
	Report à nouveau				134																			
	Résultat de l'exercice				136						5 078													
	Subventions d'investissement				137																			
	Provisions réglementées				140						616													
	Total I				142						618 726													
Provisions pour risques et charges				154																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						268 240													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166						505													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)				169	7 800					16 372													
	Comptes courants d'associés				173						45 550													
	Autres dettes				175						84 183													
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III				176						414 851														
Total général (I + II + III)				180						1 033 577														
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			201 180														
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			41 200														
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL VDGM

Néant ☐Exercice clos le
31/12/2023
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210		
			et livraisons		215		214		
	Production vendue	{ biens services*	intracommunautaires		217		218	259 059	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	3 114	
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	262 173	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :				242	11 254	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	432	
	Rémunérations du personnel*						250	258 497	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	(20 628)	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		255				254	4 554	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259				262		
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
			Total des charges d'exploitation (II)				264	254 111	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	8 061		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280		
	Produits exceptionnels					(IV)	290		
	Charges financières					(V)	294	1 677	
	Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			(VI)	300		
	{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
	Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306	1 306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	5 078	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	5 078	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	2 310			
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	1 317			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cds d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
					Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	8 706	354		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
		Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	8 706	372			

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL VDGM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	41 200	464		466	41 200	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	936 616	482		484		486	936 616	
TOTAL		490	936 616	492	41 200	494		496	977 816	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres mmobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	4 554	554		556	4 554
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	4 554	574		576	4 554

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL VDGM

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	616	602		604		606	616
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	616	682		684		686	616

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	63 579
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	1 489
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SARL VDGM

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2023

et clos le : 31/12/2023

Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I	Chiffre d'affaires de référence CVAE		
	Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	259 059
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
	Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
	TOTAL 1	106	259 059

II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
	Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
	Subventions d'exploitation reçues	113	
	Variation positive des stocks	111	
	Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	3 114
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
	TOTAL 2	144	3 114

III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
	Achats	121	5 057
	Variation négative des stocks	145	
	Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	6 197
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
	Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
	Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
	Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
	TOTAL 3	152	11 254

IV	Valeur ajoutée produite		
	Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 250 919

V	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises		
	Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	250 919
	Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
	MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X
	Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	259 059
	Effectifs au sens de la CVAE	023	
	Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
	Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 160 3 1 // 1 2 / 2 0 2 3
	Date de cessation	186	/

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL VDGM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 033 578 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 079 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		41 200		41 200
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	936 616			936 616
Total	936 616	41 200		977 816
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles		4 555		4 555
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total		4 555		4 555
ACTIF NET				973 261

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 35 982 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 254	15 254	
Autres	20 727	20 727	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	35 982	35 982	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	14 054
Total	14 054

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	616			616
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	616			616
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 414 851 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	268 240	67 060	201 180	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	505	505		
Dettes fiscales et sociales	16 372	16 372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	129 734	129 734		
Produits constatés d'avance				
Total	414 851	213 671	201 180	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	67 060			
(**) Dont envers les associés	45 550			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 45 550 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	269
Organ.sociaux charges à payer	8 572
Clients rrr à accorder	84 184
Total	93 025

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

		Montant en €
Effets escomptés non échus		
<i>Caution sur emprunt VD COM</i>		277 111
Avals et cautions		277 111
Engagements en matière de pensions		
Engagements de crédit-bail mobilier		
Engagements de crédit-bail immobilier		
Autres engagements donnés		
Total		277 111
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		277 111
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Engagements assortis de suretés réelles		

Tableau des filiales et participations

N° Siren :

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires hors taxes
					brute	nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous 1 - Filiales (à détailler) : (+ 50 % du capital détenu) - VD COM 2 - Participations (à détailler) : (10 à 50 % du capital détenu)	France	116 300	985 317	66,98%	936 616	936 616		277 111	15 128		4 851 172
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

VDGM
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros
Siège social : 7 Rue Trebuchet
85170 LE POIRE SUR VIE

799 464 086 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

* Bénéfice	5 078,62 €
• à la réserve légale, 5 %	254,00 €
• au compte « autres réserves », le solde, soit.....	4 824,62 €

RESOLUTION VOTEE

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

* Bénéfice	5 078,62 €
• à la réserve légale, 5 %	254,00 €
• au compte « autres réserves », le solde, soit.....	4 824,62 €

CERTIFIE EXACT

L'un des Gérants

